



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Référence du dossier : 1/19/04637

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par la société **IDEA** ayant établi ses bureaux à **7000 MONS – Rue de Nimy, 53**.

Les terrains concernés sont situés à **7181 SENEFFE - Arquennes – rue de la Samme, chemin de Halage, rue de Chèvremont, Place d'Eglise d'Arquennes, rue du Viaduc et cadastré section B n°416 f, 718 g4**.

Le projet consiste en la **construction de stations de relevage d'assainissement et établissement de collecteurs d'adduction et de refoulement** et présente les caractéristiques suivantes : **bien sis en zone d'espaces verts, zone d'habitat et zone d'habitat à caractère rural – site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique** – enquête réalisée en vertu des articles D.IV.40 alinéa 2 – R.IV.40-1, 1§er, 6 – D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme de la Commune de Seneffe - rue des Canadiens, 17 : **le lundi, mercredi et vendredi de 08 h à 12 h et le mardi de 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (et de 16 h 30 à 19 h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 h à l'avance) et fermé le jeudi**.

L'enquête publique est ouverte le **05 AOUT 2019** et clôturée le **02 SEP. 2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal par télécopie, par courrier électronique ou par courrier normal aux adresses suivantes :

- - Administration communale – rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe
- - fax : 064/52.17.41
- - courriel : urbanisme@seneffe.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **02 SEP. 2019** à 10h au Service Urbanisme de la Commune de Seneffe - rue des Canadiens, 17.

Le bureau du Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme chargé de donner des explications sur le projet se trouve au Service Urbanisme de la Commune de Seneffe - rue des Canadiens, 17.

La Directrice Générale,

Dominique FRANCO



La Bourgmestre ff,

Marie-Christine DUHOUX

Service des Travaux

Rue des Canadiens, 17
7180 Seneffe
Tél : 064/ 52 17 40
Fax : 064/ 52 17 41

Administration générale

Rue Lintermans, 21
7180 Seneffe
Tél : 064/ 52 17 00
Fax : 064/ 52 17 05
E-mail : commune@seneffe.be
<http://www.seneffe.be>

Votre correspondant : Service Urbanisme – ☎064/52.17.45 – urbanisme@seneffe.be